

Edito: Les élections du 14-F ou l'impasse catalane qui se poursuit

Olivier Lecucq

► To cite this version:

Olivier Lecucq. Edito: Les élections du 14-F ou l'impasse catalane qui se poursuit. 2021, pp.2-4.
hal-03252691

HAL Id: hal-03252691

<https://hal-univ-pau.archives-ouvertes.fr/hal-03252691>

Submitted on 11 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

EDITO

Les élections du 14-F ou l'impasse catalane qui se poursuit

L'Espagne vit une période pour le moins tourmentée et illustre par là-même certaines des tensions qui se déploient aujourd'hui au sein de nos démocraties libérales. Tensions d'abord entre libertés et santé avec la crise sanitaire qui, comme un peu partout dans le monde, touche le pays de plein fouet depuis plus d'un an et qui, au fil des mesures restrictives de liberté pour juguler la propagation du virus, provoque, au-delà des difficultés d'ordre proprement sanitaire, des conséquences économiques et sociales ô combien désastreuses. Tensions ensuite, très dans l'air du temps, entre liberté d'expression et ordre public avec, après d'autres épisodes médiatiques récents (voir le numéro précédent de la Lettre ibérique concernant l'outrage au drapeau national), l'affaire du rappeur Pablo Hasél, condamné et incarcéré pour certaines des phrases parcourant ses chansons (dont il a été jugé qu'elles constituaient une incitation à la haine et une apologie du terrorisme), qui, jusqu'au sein de la coalition gouvernementale (PSOE/UP) et jusqu'aux émeutes dans les rues de Barcelone, donne libre cours à la fracture d'une société éprise tout autant de liberté que de sécurité. Tensions enfin avec la Catalogne, encore elle, qui demeure, depuis dix ans, le théâtre d'une dramaturgie, aussi dangereuse pour la Communauté autonome que pour l'Etat espagnol, opposant les défenseurs de l'unité de l'Etat et les partisans de l'indépendance, et dont les élections, qui viennent d'avoir lieu pour désigner les représentants au Parlement de la *Generalitat*, donnent à penser qu'elle n'est malheureusement pas près de changer de physionomie. C'est à cette tension-là, installée presque structurellement dans le paysage politique et institutionnel espagnol, que l'édito de ce numéro de la Lettre ibérique veut revenir à l'occasion des élections du 14-F.

Commentant les élections catalanes de 2017 (Lettre ibérique n° 16, février 2018, édito « Le dialogue, seule voie pour surmonter la crise en Catalogne »), Jean-Pierre Massias et Eneritz Zabaleta constataient déjà que la votation tendait alors à « se transformer en un nouveau plébiscite pour ou contre l'indépendance » et que la victoire des nationalistes, quoique relative, aboutissait à ce que « la crise (soit) consommée et (que) le blocage (apparaisse) aujourd'hui total ». Bien que les circonstances des élections de 2021 présentent des singularités par rapport à celles de 2017, force est d'observer qu'aux mêmes maux, les mêmes effets.

Les élections du 14-F ont été également provoquées par un accident institutionnel qui résume à lui seul la situation. En 2017, le retour aux urnes a été décidé par le gouvernement central (dirigé par Mariano Rajoy) après que, à son initiative, a été mis en application l'article 155 de la Constitution (voir O. Lecucq, *Lettre ibérique* n° ..., édito « ... ») permettant à l'Etat de prendre le contrôle d'une Communauté autonome dont les dirigeants s'extraitaient volontairement et manifestement du cadre constitutionnel (en l'occurrence en convoquant un référendum local puis en déclarant unilatéralement l'indépendance), ce qui a notamment conduit à la dissolution du Parlement catalan et à la destitution des membres du *Govern*, et donc à des élections anticipées. En 2021, c'est à la suite de la décision d'inhabilitation (prononcée le 26 octobre 2020 par le Tribunal supérieur de justice de Catalogne après que le Tribunal Suprême a validé la peine : voir STS 91/2019 du 23 janvier) contre Joaquim Torra, président de la *Generalitat*, condamné pour délit de désobéissance, et de l'absence de candidat de substitution (faute d'accord entre les partis de coalition), que de nouvelles élections anticipées se sont imposées. Celles donc du 14-F. Encore que Pere Aragonés, vice-président en charge des fonctions de président durant la transition, a voulu, par un décret du 15 janvier (1/2021), reporter les élections au mois de mai, au motif que la situation sanitaire ne permettait pas d'assurer la votation dans de bonnes conditions. Immédiatement saisi de l'illégalité de cette décision,

le Tribunal supérieur de justice de Catalogne a d'abord suspendu son application avant de l'annuler purement et simplement par son arrêt du 1^{er} février (req. 121/2021). La Haute juridiction a en effet jugé que le report des élections catalanes fixées au 14 février portait atteinte au droit fondamental du suffrage, faute de justification suffisante alors qu'il n'y a pas de force majeure empêchant la célébration des élections au jour dit, le Tribunal soulignant que les risques de contagion n'interdisent pas d'autres activités qui sont pourtant moins importantes que l'exercice du suffrage, et qu'on ne saurait comparer la situation sanitaire actuelle en Catalogne avec celle qui avait en son temps justifié le report des élections galiciennes et basques pour cause de confinement imposé au domicile.

Autre ressemblance, ce sont bien sûr les résultats électoraux qui amplifient l'emprise des indépendantistes. Le gagnant de l'élection, le *PSC*, la branche locale du *PSOE*, menée par l'ex-ministre de la santé, Salvador Illa, appartient pourtant au camp des constitutionnalistes et arrive en tête avec 23 % des votants et 33 sièges, profitant en particulier de la débâcle de *Ciudadanos*, inédite à cette échelle en Catalogne, qui perd pas moins de 30 sièges sur les 36 qui l'avaient vu triompher en 2017. Autre succès des partisans de l'Etat central, d'un tout autre genre toutefois, celle du parti d'extrême droite qui fait une entrée en force au Parlement catalan avec 11 sièges glanés, et qui représente ainsi la quatrième force politique dans l'hémicycle. A quoi s'ajoute le maintien de *Comú Podem*, le référent catalan de *Podemos*, qui, avec 8 sièges, obtient le même score qu'en 2017. Le bloc constitutionnaliste est cependant dépassé par celui des indépendantistes puisque, composé de trois forces principales, ce dernier conforte sa domination et, pour la première fois, franchit le seuil des 50 % de votes favorables (la majorité absolue au Parlement étant par ailleurs atteinte au-delà du 68 sièges). Nouveauté dans la continuité, c'est *Esquerra Republicana (ERC)* qui, pour la première fois aussi, arrive en tête des partis indépendantistes, avec 21,3 % des votes et 33 sièges, devant son éternel rival nationaliste du centre droit, *Junts*, qui, quant à lui, engrange 20 % des votes et 32 sièges, et, beaucoup plus loin, mais à une place néanmoins respectable pour atteindre son meilleur résultat historique, la *CUP*, le parti de gauche anticapitaliste, qui récupère 9 sièges.

Résultat des courses, l'impasse catalane, fracturée en deux bords irréconciliables et mortifères, a toutes les chances de se poursuivre, car, si on a pu imaginer, un temps, une recomposition de la coalition gouvernementale catalane autour d'un accord entre les forces de gauche (*PSC*, *ERC*, *Comú Podem*), que la *Generalitat* a pu connaître par le passé, tout porte à croire que les forces indépendantistes vont réussir, malgré leurs fortes oppositions politiques et idéologiques, à s'entendre pour reconduire, tant bien que mal, la précédente coalition en inversant le leadership assuré cette fois-ci par *ERC* avec son élu tête de liste comme probable président, Pere Aragonés. Il est par conséquent à craindre que la crise catalane perdure, avec des dirigeants résolus à atteindre l'objectif du *Procès*, l'instauration d'un Etat catalan indépendant, auquel, comme de bien entendu, s'oppose avec tout autant de vigueur, et de fermeté, un pouvoir central bien décidé à faire triompher la Constitution et l'unité espagnoles.

Comment dès lors, après Jean-Pierre Massias et Eneritz Zabaleta, ne pas espérer que les deux blocs trouvent la voie du dialogue et s'inspirent des précédents canadiens et écossais pour dessiner la sortie d'un tunnel par trop obscurci par l'intransigeance des positions, les uns voulant forcer unilatéralement le destin vers l'indépendance, les autres n'offrant qu'une réponse juridique incapable de « prendre en compte la véritable nature de la revendication d'indépendance ». Les circonstances politiques laissent d'ailleurs entrevoir la lumière. Du côté de l'Etat, l'actuel président à la Moncloa, Pedro Sánchez, est plus ouvert à la discussion avec les indépendantistes que son prédécesseur, Mariano Rajoy, ce qui n'est à vrai dire pas difficile, et il a même dû compter sur leur appui pour prendre les rênes du pouvoir espagnol. Du côté des nationalistes, l'arrivée en tête de *ERC* est de nature à changer passablement la donne car, et c'est précisément un des points de friction

avec leurs frères ennemis de *Junts*, outre son accointance avec les idées progressistes de gauche, *ERC*, par la voix notamment de leur leader, Oriol Junqueras, ne renonce pas à l'objectif d'indépendance mais souhaite le poursuivre par un dialogue avec le pouvoir central et non d'une manière unilatérale qu'il juge, preuves récentes à l'appui, inadaptée et, en tout état de cause, impossible. Sachant que les résultats d'ensemble du camp nationaliste ont révélé lors de ces élections un effritement certain du soutien populaire en faveur des positions indépendantistes radicales, comme la déroute du *PdeCat* (aucun siège obtenu !) soutenu par le grand promoteur du *Procés*, l'ancien président Artur Más, en fait la démonstration. L'idée, défendue par *ERC*, est ainsi de trouver un accord définissant les termes d'un processus permettant à la « nation » catalane de décider de son futur, le recours au référendum ayant bien sûr les faveurs.

Les espoirs d'une sortie politique négociée demeurent cependant minces car, quelles que soient, à les supposer sincères, les bonnes intentions de la nouvelle coalition, la finalité du processus restera celle de permettre à la Catalogne, si elle le souhaite, de faire sécession avec l'Espagne et de se constituer en nouvel Etat, et on voit mal, dans ces conditions, comment un accord pourra être trouvé avec ceux qui ont en charge de défendre les intérêts de l'Espagne tout entière.

Olivier LECUCQ, Professeur de droit public

Univ Pau & Pays Adour, Aix Marseille Univ, Université de Toulon, CNRS, DICE, IE2IA, Pau, France